

PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

tenue le 21 mars 2019 à 10 h 30
au siège de la Communauté situé au
1002, rue Sherbrooke Ouest, salle 2410, à Montréal.

SONT PRESENTS

Mme Valérie Plante, présidente
M. Marc Demers, vice-président

Mme Doreen Assaad	M. Normand Marinacci
M. Robert Beaudry	M. Beny Masella
M. Yves Corriveau	Mme Suzie Miron
M. Martin Dampousse	M. Jérôme Normand
M. Benoit Dorais	M. Sylvain Ouellet
M. Paolo Galati	M. Guy Pilon
Mme Nathalie Goulet	M. Edgar Rouleau
M. François Limoges	Mme Maja Vodanovic

N'ONT PU ASSISTER

M. Pierre Charron, Mme Marlene Cordato, Mme Chantal Deschamps,
Mme Sandra El-Helou, Mme Andrée Hénault, M. Jean Martel,
Mme Lise Michaud, Mme Sylvie Parent, Mme Magda Popeanu et
M. Guillaume Tremblay.

Le directeur général, M. Massimo Iezzoni, le secrétaire de la
Communauté, Me Tim Seah, assistent à l'assemblée.

La convocation a été transmise le 13 mars 2019 et l'avis public a été
donné le 6 mars 2019.

L'assemblée est déclarée ouverte par la présidente à 10 h 34.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La liste des citoyens ayant posé des questions est jointe en annexe.

CC19-001

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR : M. Benoit Dorais

APPUYÉ PAR : M. Paolo Galati

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour pour la présente assemblée en
ajoutant le point 5.2. concernant une nomination à la commission du
logement social.



CC19-002 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES TENUES LE
5 NOVEMBRE 2018

PROPOSÉ PAR : M. Yves Corriveau

APPUYÉ PAR : Mme Suzie Miron

Il est résolu d'approuver, avec dispense de lecture, les procès-verbaux de la séance extraordinaire et de la séance ordinaire tenues le 5 novembre 2018.

CC19-003 ADOPTION DU PROJET MODIFICATION DU PMGMR SUR LA
MODERNISATION DE L'INDUSTRIE QUÉBÉCOISE DU RECYCLAGE ET
MANDAT À LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT POUR UNE
CONSULTATION PUBLIQUE

PROPOSÉ PAR : M. Normand Marinacci

APPUYÉ PAR : Mme Maja Vodanovic

Il est résolu

D'adopter le projet de modification du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles et de le soumettre à une consultation publique d'ici le 30 mai 2019 ;

De confier à la Commission de l'environnement le mandat ci-joint de tenir une consultation publique sur le projet de modification du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles, conformément aux dispositions des articles 53.13 et suivant de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), et de proposer, à la séance du comité exécutif prévue le 6 juin prochain, un projet de règlement modifié à la suite des observations recueillies auprès du public ;

De demander au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques de désigner une ou plusieurs personnes-ressources pour répondre aux interrogations de la commission lors des séances publiques ;

D'autoriser les dépenses liées à l'organisation de la consultation publique pour un montant maximal de soixante-dix mille dollars (70 000 \$) incluant les taxes ;

D'autoriser le directeur général à signer tout document requis.

CC19-004 RAPPORT DE LA COMMISSION DE TRANSPORT SUR LES SOURCES DE
FINANCEMENT DU TRANSPORT COLLECTIF DU GRAND MONTRÉAL

PROPOSÉ PAR : M. François Limoges

APPUYÉ PAR : M. Sylvain Ouellet

Il est résolu de prendre acte du rapport de la Commission du transport intitulé *Les sources de financement du transport collectif dans le Grand Montréal*.



CC19-005 RAPPORT DE LA COMMISSION DU TRANSPORT SUR LA TARIFICATION SOCIALE

PROPOSÉ PAR : M. Paolo Galati

APPUYÉ PAR : M. Robert Beaudry

Il est résolu de prendre acte du rapport Orientations et attentes à l'égard de la tarification sociale du transport en commun sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal.

CC19-006 APPROBATION DU PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS 2019-2028 DE L'AUTORITÉ RÉGIONALE DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN

Vu la recommandation du comité exécutif sous la résolution numéro CE19 022 adoptée à sa séance du 14 février 2019,

PROPOSÉ PAR : Mme Suzie Miron

APPUYÉ PAR : M. Yves Corriveau

Il est résolu d'approuver, en vertu de l'article 158 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal, le Programme des immobilisations 2019-2028 de l'Autorité régionale de transport métropolitain.

CC19-007 APPROBATION DU PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS 2019-2028 DU RÉSEAU DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN (**exo**)

Vu la recommandation du comité exécutif sous la résolution numéro CE19-023 à sa séance du 14 février 2019,

PROPOSÉ PAR : M. Marc Demers

APPUYÉ PAR : M. Guy Pilon

Il est résolu

D'approuver, en vertu de l'article 158 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal, le programme des immobilisations 2019-2028 (PDI) d'**exo** ;

De demander à **exo**

- Que le Programme de développement de mesures préférentielles pour autobus d'exo, nommé IFR 0369 à son PDI, identifie l'axe de l'autoroute 640 à la liste des projets à l'étude pour l'aménagement de voies réservées ou de mesures préférentielles pour autobus ;
 - De respecter les orientations, les objectifs et les critères du Plan métropolitain d'aménagement et de développement dans le cadre de ses interventions.
-



CC19-008 APPROBATION DU VOLET MÉTRO DU PROGRAMME DES
IMMOBILISATIONS 2019-2028 DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE
MONTRÉAL

Vu la recommandation du comité exécutif sous la résolution
numéro CE19-024a à sa séance du 14 février 2019

PROPOSÉ PAR : M. Benoit Dorais

APPUYÉ PAR : Mme Nathalie Goulet

Il est résolu d'approuver, en vertu de l'article 158 de la Loi sur la
Communauté métropolitaine de Montréal, le volet métro du programme
des immobilisations 2019-2028 de la Société de transport de Montréal.

CC19-009 RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2004-24 SUR LE PROGRAMME
DE PARTAGE DE LA CROISSANCE DE L'ASSIETTE FONCIÈRE

Vu la recommandation du comité exécutif sous la résolution
numéro CE19 027 à sa séance du 14 février 2019,

PROPOSÉ PAR : Mme Suzie Miron

APPUYÉ PAR : Mme Maja Vodanovic

Il est résolu d'adopter le Règlement numéro 2019-76 modifiant le
Règlement numéro 2004-24 sur le programme de partage de la
croissance de l'assiette foncière joint à la présente résolution pour en faire
partie intégrante.

CC19-010 NOMINATION À LA COMMISSION DU LOGEMENT SOCIAL

PROPOSÉ PAR : M. Martin Damphousse

APPUYÉ PAR : M. Guy Pilon

Il est résolu de nommer M. Stéphane Williams, maire de la Ville de Saint-
Amable, comme membre de la commission du logement social, en
remplacement de M. Alexandre Bélisle.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 11 h 14.

Les résolutions numéros CC19-001 à CC19-010 consignées dans ce
procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une
à une.

Valérie Plante
Présidente

Tim Seah
Secrétaire

ANNEXE

Assemblée extraordinaire du conseil du 21 mars 2019

Période de questions des citoyens

NOM	SUJET DE L'INTERVENTION
M. Bruce Walker, STOP	L'assainissement de l'air. <i>M. Walker a déposé séance tenante, le bulletin d'information de STOP daté de novembre 2018.</i>
M. Lucien Pigeon, citoyen	Programme d'éducation à l'environnement. <i>M. Pigeon a déposé séance tenante, le libellé de sa question.</i>
M. Vasilios Mavridis, citoyen	Le bruit aux abords de l'aéroport Montréal-Trudeau. <i>M. Mavridis a déposé séance tenante, un dossier concernant les postes au conseil d'administration de la société Aéroports de Montréal pour lesquels la Communauté agit comme organisme de mise en candidature.</i>